

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ÉVOLUE

Suite aux délibérations n°42/2025, 31&42/2025, deux procédures de modifications de droit commun du PLU sont en cours.

Modification n°3 relative à la création d'un STECAL

Qu'est-ce qu'un STECAL ?

STECAL = Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées

> **Le principe** : En zone agricole ou naturelle, les constructions touristiques sont normalement interdites.

Le STECAL est un outil réglementaire qui permet d'autoriser exceptionnellement des installations touristiques spécifiques, à condition de ne pas porter atteinte à l'environnement ou à l'activité agricole.

> **Son objectif ici** : Créer un secteur spécifique (le secteur "At") pour encadrer strictement l'implantation de structures d'hébergement léger.

Où ?

Au nord de la commune, au lieu-dit Cailloux.

Quel est le projet ?

- Le projet s'intitule « Terra - La Tauge » ;
- Il s'agit de développer une activité de "glamping" (hébergements insolites et de loisirs de type écolodges) en



complément d'une exploitation agricole existante ;

- Un projet qui vise à proposer un tourisme familial, écologique et pédagogique.

Une suggestion ?

Un registre est mis à votre disposition pour recueillir vos idées, dans le cadre de la concertation avec le public.

Modification n°4 relative à la création d'un PAPAG

Qu'est-ce qu'un PAPAG ?

PAPAG = Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global

> **Le principe** : Interdiction temporaire de toutes constructions et installations nouvelles pendant 5 ans dans l'attente d'un projet d'aménagement global.

> **Le contexte** : Opération de revitalisation du territoire pour la période 2025-2031.

> **Son but** : Garantir une urbanisation maîtrisée, qualitative et cohérente en adéquation avec les orientations futures de la commune.

Où ?

- Au cœur du centre bourg, le long de la RD115 ;
- À proximité de l'école publique communale Joséphine Baker.

Quels sont les objectifs de la commune ?

La commune s'engage dans un projet global répondant à 3 priorités :

- **Vivre ensemble** : Favoriser la mixité sociale et fonctionnelle à travers des projets intergénérationnels ;



- **Éducation** : Aménager un nouveau groupe scolaire ;
- **Environnement** : Répondre aux enjeux climatiques en limitant la consommation foncière.

Une suggestion ?

Un registre est mis à votre disposition pour recueillir vos idées, dans le cadre de la concertation avec le public.